

VILLE DE
GENÈVE



PAR COURRIEL

Aux membres de la Commission des
sports

Genève, le 13 mai 2016

Objet

Comptes 2015 : Compléments à l'audition du 12 mai 2016 – Département de la culture et du sport

La Directrice

Carine Bachmann

carine.bachmann@ville-ge.ch

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme convenu lors de l'audition du Département de la culture et du sport (DCS) du 12 mai relative aux comptes 2015 de la Ville de Genève, je reviens vers vous avec les éléments demandés.

Concernant les différentiels suivants, dans la brochure des comptes par politique publique, entre les pages 166 et 190, les variations sont expliquées de la manière suivante :

- **Fonds de soutien à la formation sportive (page 166 : CHF 325'565.- / page 190 : CHF 323'946.-)**

La différence est due à une erreur d'imputation comptable, non extournée dans le système, concernant la subvention de CHF 1'619.- pour l'Association Genevoise de Gymnastique imputée sur le Fonds formation sportive au lieu du Fonds de soutien à la relève.

- **Fonds de soutien à la relève (page 166 : CHF 682'170.- / page 190 : CHF 668'789.-)**

La différence provient d'une retenue (transitoire) concernant la subvention versée à *Genève Education Football*.

J'espère que ces éléments compléteront les réponses déjà données oralement lors de l'audition. Me tenant à la disposition de la commission pour toute autre question, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Carine Bachmann

Copies : Martine Koelliker, Gianni Dose (DIR-DCS), Sybille Bonvin (SPO)